

Catherine Bion, Patrice Pasqualini, Anne-Marie Rubio

GROUPE DE RESSOURCES DISCIPLINAIRES HISTOIRE-GEOGRAPHIE

Académie
LYON

ATELIER DE GEOGRAPHIE

« Lire et mettre en œuvre le programme de géographie 3^e »

Catherine Bion, Patrice Pasqualini, Anne-Marie Rubio

GROUPE DE RESSOURCES DISCIPLINAIRES HISTOIRE-GEOGRAPHIE

Académie
LYON

ATELIER DE GEOGRAPHIE

« Lire et mettre en œuvre le programme de géographie 3^e »

**DYNAMIQUES
TERRITORIALES
DE LA FRANCE
CONTEMPORAINE**

20 H

**POURQUOI ET
COMMENT
AMENAGER LE
TERRITOIRE ?**

13 H

**LA FRANCE
ET
L'UNION
EUROPEENNE**

7 H



Thème 1 du programme

Académie
LYON

Classe de 3 ^{ème}	
Repères annuels de programmation	Démarches et contenus d'enseignement
<p>Thème 1 Dynamiques territoriales de la France contemporaine</p> <ul style="list-style-type: none">• Les aires urbaines, une nouvelle géographie d'une France mondialisée.• Les espaces productifs et leurs évolutions.• Les espaces de faible densité (espaces ruraux, montagnes, secteurs touristiques peu urbanisés) et leurs atouts.	<p>L'orientation de la classe de 3^{ème} consiste à proposer aux élèves des bases pour la connaissance de la géographie de la France et de l'Union européenne. Il s'agit d'un moment étape particulièrement important dans le cadre de la scolarité obligatoire. Cette approche peut être utilement articulée avec l'étude du dernier thème du programme d'histoire de l'année de 3^{ème}.</p> <p>Le territoire français a profondément changé depuis 50 ans, en raison de l'urbanisation qui a modifié les genres de vie et a redistribué les populations et les activités économiques. Il s'agit de présenter aux élèves ces principaux bouleversements. La géographie des aires urbaines permet de sensibiliser les élèves à la diversité des espaces (centraux, péricentraux, périurbains, suburbains) concernés par l'urbanisation et aux relations entre les aires d'influences urbaines.</p> <p>Les mutations des espaces productifs, à dominante industrielle, agricole, touristique ou d'affaires, sont abordées en lien avec l'urbanisation et la mondialisation qui en redessinent la géographie.</p> <p>Les espaces de faible densité (espaces ruraux, montagnes, secteurs touristiques peu urbanisés) sont abordés sous l'angle de la diversité de leurs dynamiques et de leurs atouts. Ce ne sont pas seulement des marges délaissées et des espaces sans ressources productives via notamment les activités agricoles, touristiques ou liées à l'accueil de nouveaux types d'habitants.</p> <p>Les 3 sous-thèmes peuvent être abordés à travers des études de cas et d'exemples concrets, au choix du professeur, et de cartes à différentes échelles. Ce thème se prête à la réalisation de croquis ou de schémas.</p>



Lecture du thème 1 avec la fiche Eduscol

Académie
LYON



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

éduscol Informer et accompagner
les professionnels de l'éducation

CYCLES

2

3

4

> HISTOIRE - GÉOGRAPHIE

S'approprier les différents thèmes du programme

Géographie / classe de Troisième

Thème 1 - Dynamiques territoriales de la France contemporaine

- Les aires urbaines, une nouvelle géographie d'une France mondialisée.
- Les espaces productifs et leurs évolutions.
- Les espaces de faible densité (espaces ruraux, montagnes, secteurs touristiques peu urbanisés) et leurs atouts.

Thème 1 - Dynamiques territoriales de la France contemporaine

- Les aires urbaines, une nouvelle géographie d'une France mondialisée.
- Les espaces productifs et leurs évolutions.
- Les espaces de faible densité (espaces ruraux, montagnes, secteurs touristiques peu urbanisés) et leurs atouts.

Extrait du [programme du cycle des approfondissements, BOEN n°11 du 26 novembre 2015](#).

Pourquoi enseigner les dynamiques territoriales de la France contemporaine en classe de Troisième ?

Ce premier thème vise à présenter les grandes dynamiques et les profondes recompositions actuelles du territoire français, en lien – mais uniquement lorsque cela s'avère nécessaire – avec la construction communautaire européenne et la mondialisation. Tous les espaces français sont concernés par les effets de la mondialisation : aires urbaines, espaces productifs, espaces de faible densité, mais ces effets ne sont pas identiques sur tous ces territoires.

Problématique : comment les dynamiques territoriales de la France contemporaine sont-elles liées aux effets de la mondialisation et de l'urbanisation ? Organisation du territoire par les villes, transformation des espaces productifs, répartition de la population.

On cherchera de manière prioritaire à faire comprendre à l'élève :

- qu'une grande majorité des Français vit aujourd'hui soit en ville, soit dans des espaces sous influence urbaine, en lien avec les mobilités quotidiennes ;
- que la mondialisation n'a pas les mêmes effets sur tous les territoires. Elle renforce certains espaces, notamment les métropoles, mais fragmente le territoire, à différentes échelles.

Ce thème est l'occasion de travailler plusieurs compétences du programme et d'investir particulièrement celles liées **au langage graphique** par la réalisation d'un **croquis ou de schémas simples**, de l'espace français. L'analyse des espaces et des effets de la mondialisation se prête particulièrement à mobiliser la compétence à **analyser et comprendre un document**.

CONTENUS ET NOTIONS

REPERES SPATIAUX

Thème 1 - Dynamiques territoriales de la France contemporaine

- Les aires urbaines, une nouvelle géographie d'une France mondialisée.
- Les espaces productifs et leurs évolutions.
- Les espaces de faible densité (espaces ruraux, montagnes, secteurs touristiques peu urbanisés) et leurs atouts.

Extrait du [programme du cycle des approfondissements](#), BOEN n°11 du 26 novembre 2015.

Principaux repères spatiaux à construire

- Une dizaine d'aires urbaines françaises parmi les plus peuplées ;
- la distribution de la population, les principaux espaces fortement peuplés ;
- des exemples d'aires urbaines dynamiques, de métropoles et d'espaces productifs insérés dans la mondialisation ;
- des points d'entrée du territoire comme des ports et des aéroports, des interfaces frontalières, des façades maritimes ;
- des grands repères physiques : massifs montagneux et forestiers, grandes vallées et grands fleuves, domaines bioclimatiques en lien avec l'étude des dynamiques spatiales de la population.

CONTENUS ET
NOTIONS

REPERES
SPATIAUX

SOCLE ET
COMPETENCES

Thème 1 - Dynamiques territoriales de la France contemporaine

- Les aires urbaines, une nouvelle géographie d'une France mondialisée.
- Les espaces productifs et leurs évolutions.
- Les espaces de faible densité (espaces ruraux, montagnes, secteurs touristiques peu urbanisés) et leurs atouts.

Extrait du [programme du cycle des approfondissements, BOEN n°11 du 26 novembre 2015](#).

Pourquoi enseigner les dynamiques territoriales de la France contemporaine en classe de Troisième ?

Ce premier thème vise à présenter les grandes dynamiques et les profondes recompositions actuelles du territoire français, en lien – mais uniquement lorsque cela s'avère nécessaire – avec la construction communautaire européenne et la mondialisation. Tous les espaces français sont concernés par les effets de la mondialisation : aires urbaines, espaces productifs, espaces de faible densité, mais ces effets ne sont pas identiques sur tous ces territoires.

Problématique : comment les dynamiques territoriales de la France contemporaine sont-elles liées aux effets de la mondialisation et de l'urbanisation ? Organisation du territoire par les villes, transformation des espaces productifs, répartition de la population.

On cherchera de manière prioritaire à faire comprendre à l'élève :

- qu'une grande majorité des Français vit aujourd'hui soit en ville, soit dans des espaces sous

Ce thème est l'occasion de travailler plusieurs compétences du programme et d'investir particulièrement celles liées au langage graphique par la réalisation d'un croquis ou de schémas simples, de l'espace français. L'analyse des espaces et des effets de la mondialisation se prête particulièrement à mobiliser la compétence à analyser et comprendre un document.

COMPETENCES

se repérer dans l'espace

- Nommer et localiser les grands repères géographiques.
- Nommer, localiser et caractériser un lieu dans un espace géographique.
- Situer des lieux et des espaces les uns par rapport aux autres.

REPERES SPATIAUX

- Une dizaine d'aires urbaines parmi les plus peuplées
- la distribution de la population, les principaux espaces fortement peuplés ;
- des exemples d'aires urbaines dynamiques, de métropoles et d'espaces productifs insérés dans la mondialisation ;
- des ports et des aéroports, des interfaces frontalières, des façades maritimes ;
- des grands repères physiques : massifs montagneux et forestiers, vallées et fleuves, domaines bioclimatiques
- + la (nouvelle) région administrative du collège

CONTENUS ET
NOTIONS

REPERES
SPATIAUX

SOCLE ET
COMPETENCES

PRE-ACQUIS

Thème 1 - Dynamiques territoriales de la France contemporaine

- Les aires urbaines, une nouvelle géographie d'une France mondialisée.
- Les espaces productifs et leurs évolutions.
- Les espaces de faible densité (espaces ruraux, montagnes, secteurs touristiques peu urbanisés) et leurs atouts.

Extrait du [programme du cycle des approfondissements, BOEN n°11 du 26 novembre 2015](#).

Quelle est la place du thème dans la scolarité ?

- **Au cycle 3**, les élèves se sont familiarisés avec la géographie de la France. Les **activités** des Français (se loger, travailler, se cultiver, avoir des loisirs) ont été étudiées en CM1 et leurs **mobilités** en CM2. Les élèves ont eu un premier contact avec les principaux **repères** de l'espace français. Les notions de métropole et d'**espace de faible densité** ont été abordées en classe de 6^e, et celle de **mondialisation** en 4^e.
- **En classe de 3^e**, les mobilités et les dynamiques sont étudiées pour leurs effets concrets en termes de mutations des territoires.
- **Au lycée**, ces thèmes sont abordés dans toutes les séries en classe de première, sous l'angle des dynamiques des espaces, des territoires de proximité ou encore des mobilités des personnes.

Quelle est la place du thème dans la scolarité ?

- **Au cycle 3**, les élèves se sont familiarisés avec la géographie de la France. Les **activités** des Français (se loger, travailler, se cultiver, avoir des loisirs) ont été étudiées en CM1 et leurs **mobilités** en CM2. Les élèves ont eu un premier contact avec les principaux **repères** de l'espace français. Les notions de métropole et d'**espace de faible densité** ont été abordées en classe de 6^e, et celle de **mondialisation** en 4^e.

CONTENUS ET NOTIONS

REPERES SPATIAUX

SOCLE ET COMPETENCES

PRE-ACQUIS

DEMARCHES

Thème 1 - Dynamiques territoriales de la France contemporaine

- Les aires urbaines, une nouvelle géographie d'une France mondialisée.
- Les espaces productifs et leurs évolutions.
- Les espaces de faible densité (espaces ruraux, montagnes, secteurs touristiques peu urbanisés) et leurs atouts.

Extrait du [programme du cycle des approfondissements, BOEN n°11 du 26 novembre 2015](#).

Sous-thème 1 : Les aires urbaines, une nouvelle géographie d'une France mondialisée

On entre par **l'étude de cas d'une aire urbaine** significative ou par celle dans laquelle le collège est situé lorsque c'est le cas. Conduite notamment à partir de cartes et d'images (vues aériennes...), l'étude de cas peut être abordée par des exemples concrets de mobilités quotidiennes, entre lieux de résidence, lieux de travail et d'étude, lieux de consommation et lieux de loisirs. **La cartographie des pratiques familiales des élèves** peut être proposée lorsqu'elle s'y prête. L'étude permet de caractériser les différents espaces qui composent l'aire urbaine et leurs dynamiques : les élèves doivent surtout comprendre que c'est la mobilité quotidienne qui permet le lien entre les espaces centraux et périurbains qui concentrent les emplois, et les espaces périurbains et suburbains qui gagnent de la population résidente, même si ceux-ci sont aussi des espaces productifs. La traduction de ces dynamiques et de la diversité des espaces peut aisément s'opérer par la construction d'un schéma de l'aire urbaine étudiée.

La mise en perspective permet l'articulation des échelles spatiales :

Des cartes des aires urbaines aux **échelles nationales et régionales** sont nécessaires pour montrer notamment l'importance des métropoles dans l'organisation du territoire, caractériser leurs dynamiques et leur inégale capacité d'attraction en lien avec la hiérarchie urbaine. Ces cartes sont complétées par celle de la répartition de la population dont l'analyse

**DEMARCHE
multiscaleaire**

FRANCE

Région Auvergne Rhône-Alpes

Aire urbaine de Lyon

**Territoire
de vie des
élèves**

CONTENUS ET
NOTIONS

REPERES
SPATIAUX

SOCLE ET
COMPETENCES

PRE-ACQUIS

DEMARCHES

PARCOURS
EPI

Thème 1 - Dynamiques territoriales de la France contemporaine

- Les aires urbaines, une nouvelle géographie d'une France mondialisée.
- Les espaces productifs et leurs évolutions.
- Les espaces de faible densité (espaces ruraux, montagnes, secteurs touristiques peu urbanisés) et leurs atouts.

Extrait du [programme du cycle des approfondissements, BOEN n°11 du 26 novembre 2015.](#)

Quelles sont les contributions du thème aux parcours et aux enseignements pratiques interdisciplinaires ?

Le thème permet d'aborder les aspects environnementaux du territoire français. Ce peut être l'occasion d'un croisement avec les disciplines scientifiques dans un EPI « **Transition écologique et développement durable** », avec le sous-thème 1 (écoquartiers, nature en ville, pratiques de mobilité responsable...) ou le sous-thème 3 (protection des milieux, action des Parcs Naturels Régionaux et des Parcs Nationaux...). Le thème du **paysage** peut être exploité dans un EPI avec les Arts plastiques : paysage urbain ou rural, pratiques culturelles du paysage, photographie, cinéma...

Le thème peut s'insérer dans un **parcours Avenir** sur les espaces productifs, l'innovation ou la reconversion économique d'un secteur, les métiers d'avenir.

- Epi : Transition écologique, paysage
- Parcours avenir

CONTENUS ET
NOTIONS

REPERES
SPATIAUX

SOCLE ET
COMPETENCES

PRE-ACQUIS

DEMARCHES

PARCOURS
EPI

Thème 1 - Dynamiques territoriales de la France contemporaine

- Les aires urbaines, une nouvelle géographie d'une France mondialisée.
- Les espaces productifs et leurs évolutions.
- Les espaces de faible densité (espaces ruraux, montagnes, secteurs touristiques peu urbanisés) et leurs atouts.

Extrait du [programme du cycle des approfondissements, BOEN n°11 du 26 novembre 2015](#).

Quels sont les écueils à éviter ?

- Donner une définition statique de l'aire urbaine sans passer par les mobilités quotidiennes qui sont au cœur de sa définition.
- Se cantonner à une échelle nationale, simplificatrice, ou locale, réductrice, alors que les territoires locaux s'insèrent dans des logiques à différentes échelles.
- Réduire les espaces et systèmes productifs à la typologie ternaire classique des activités (secteurs primaire, secondaire et tertiaire) aujourd'hui dépassée au profit d'une approche fonctionnelle (commandement, gestion, innovation, production, logistique...).



Mise en œuvre du thème 1

Académie
LYON

I / Quel est mon territoire de vie ?

II / Quel diagnostic territorial pour mon territoire de vie ?

III/ Quels espaces composent l'aire urbaine de Lyon et quelles en sont les dynamiques ?

IV / Comment les aires urbaines influencent-elles le territoire national ?

V / Quelles sont les dynamiques de la population française ?

VI / Comment un espace de faible densité exploite-t-il ses atouts dans le cadre de la mondialisation : l'exemple de Tignes ?

VII/ Quels sont les dynamiques et les atouts des espaces de faible densité ?



Mise en œuvre du thème 1 : un plan qui relie les sous-thèmes



**VIII / Comment un pôle industriel ancien s'adapte-il à la mondialisation :
l'exemple de Michelin à Clermont-Ferrand ?**

IX/ Comment le vignoble bordelais s'insère-t-il à la mondialisation ?

**X/ Comment les espaces productifs français s'adaptent-ils à la
mondialisation ?**

DEMARCHE
inductive

COMPETENCES



REPERES
La région
administrative
du collège

EVALUATION
diagnostique

I / Quel est mon territoire de vie ?

Quel est mon territoire de vie en 2016 ?

Compétence travaillée : **Se situer dans l'espace** (Nommer, localiser et caractériser un lieu dans un espace géographique. Situer des lieux les uns par rapport aux autres.)

Pour répondre à la question du titre, complète à ta manière (phrase, dessin, mots clés...) le cadre suivant :

**Territoire
de vie des
élèves**

A large, empty rounded rectangular box with a black border, intended for the student to provide their answer to the question.

DEMARCHE
prospective

COMPETENCES



REPERES

EVALUATION
formative

II / Quel diagnostic territorial pour mon territoire de vie ?

Territoire
de vie des
élèves

AUVERGNE - Rhône-Alpes

Lyon, le 26 septembre 2016,

Aux élèves de classes de 3ème



- Collège G. Charpak, Brindas
- Collège A. Lassigne, Caluire-et-Cuire
- Collège P. Eluard, Vénissieux

Lettre de mission

Chers élèves et futurs citoyens,

Dans le cadre d'une réflexion globale sur le développement de l'aire urbaine de Lyon, la Région Auvergne Rhône-Alpes vous confie la **mission d'établir un diagnostic de votre territoire de vie**. Il s'agit de montrer comment fonctionne actuellement ce territoire, c'est-à-dire présenter ses atouts (ses forces et opportunités) et faiblesses (handicaps et menaces) afin d'en dégager les enjeux.

Collège André Lassi

DIAGNOSTIC TERRITORIAL
CALUIRE-ET-CUIRE





Exemples de ressources documentaires concernant Caluire :

Pour réaliser votre mission, vous avez accès à une série de ressources que vous retrouverez sur le site du collège <http://www.collegelassagne.websco.fr/> :

Site internet :

- http://www.insee.fr/fr/themes/dossier_complet.asp?codgeo=COM-69034
- http://plu.grandlyon.com/data/communes/CALUIRE_ET_CUIRE/pdf/CALUIRE_ET_CUIRE-CAH_COMM.pdf (pages 1 à 8 et page 42)

Des documents en PDF :  aller chercher au plus vite les renseignements sur Caluire !

- Doc 1 : La lettre Insee population (page 3)
- Doc 2 : Métropole de Lyon Portrait de territoire Conférence territoriale des maires (jusqu'à la page 7)
- Doc 3 : Portrait eco Plateau Nord (page 1, 3, 7 essentiellement)
- Doc 4 : Territoire Nord



PARTIE 1- Localisation et situation du territoire. Page 2 du livret

- Localisation et situation de Caluire (reprendre la 1ère séance de géographie)
- Quelle illustration : une carte : quel site utiliser ? Google maps ? les pages jaunes ? Michelin ?



PARTIE 2- Page 3 et 4 du livret

Le territoire et ses paysages : quelques paysages caractéristiques du territoire (deux à quatre) sont proposés et décrits.

- Quelles photos pour mieux montrer à d'autres les différents paysages de Caluire ?
- Combien ?
- Quelle légende sous chaque photo ?



PARTIE 3- Page 5 du livret

Le territoire et ses habitants : la page restitue des paroles d'habitants interviewés.

- Quelles questions poser aux habitants ?
- Que veut-on que les autres élèves découvrent sur Caluire ?
-

Exemples
« de coups
de pouce »



Exemple du diagnostic territorial réalisé pour Caluire avec les élèves

Atouts, forces, opportunités

- Un territoire peuplé (5.8% de la pop de la métropole)
- Un territoire résidentiel
- Un territoire où il y a du travail
- Proximité de Lyon
- Une population socialement privilégiée

Handicaps, contraintes, menaces

- Stagnation de la population : pas d'attractivité (solde migratoire déficitaire)
- Baisse des emplois
- Population âgée/vieillesante
- Fortes mobilités, forte dépendance à la voiture/embouteillages
- Zone de risque géologique

Quels sont les enjeux de notre territoire ?

- Développer encore davantage les transports en commun
- Développer l'emploi
- Plus de mixité sociale (plus de logements sociaux)
- Préserver l'environnement et les terres agricoles / prolonger la voie verte/aménager des berges Rhône et Saône
- Améliorer la connexion réseau de transports collectifs de l'agglomération



III/ Quels espaces composent l'aire urbaine de Lyon et quelles en sont les dynamiques ?

Aire urbaine de Lyon

Territoire
de vie des
élèves

Activité 1- Analyser et comprendre un document.

Étalement urbain et déplacements quotidiens.

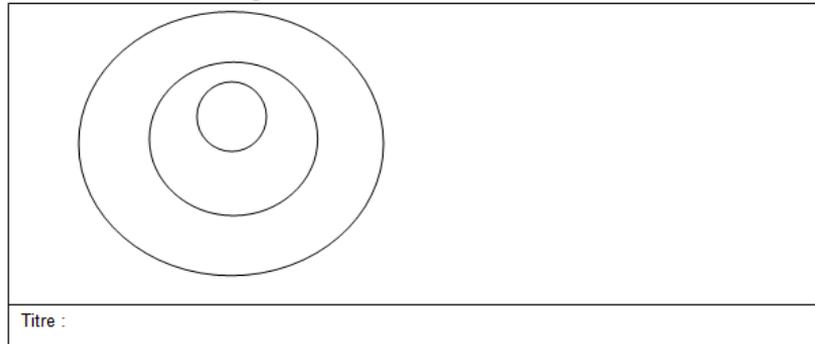
Entre 1954 et 2015, la population de l'aire urbaine de Lyon est passée de 930000 à 2.6 millions d'habitants. Dans les années 1950-1960, la croissance démographique a eu lieu essentiellement dans la ville-centre de Lyon et dans les banlieues où de grands ensembles sont construits : logements collectifs dans des tours ou barres d'immeubles.

Puis, à partir des années 1970, ce sont les communes périurbaines qui se développent, toujours de plus en plus éloignées de l'agglomération lyonnaise. La couronne périurbaine de l'agglomération se situe maintenant à une distance moyenne de 40-45 km, contre 15 km dans les années 1990.

Beaucoup de ménages sont contraints de s'éloigner de plus en plus en raison d'une hausse des prix des terrains, contribuant ainsi à l'étalement urbain et à l'allongement des trajets domicile-travail.

D'après le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) de l'agglomération lyonnaise, 2010

- 1- Comment évolue la population de l'aire urbaine de Lyon depuis les années 1950 ? Justifiez à l'aide de données chiffrées.
- 2- Quelles parties de l'aire urbaine enregistrent une forte croissance de la population dans les années 1950-1960 ? à partir des années 1970 ?
- 3- D'après le texte et vos connaissances, pourquoi habite-t-on de plus en plus loin du centre de l'agglomération lyonnaise ? Quelle en est la conséquence sur les déplacements quotidiens ?
- 4- Sur le schéma ci-dessous,
 - a- placez les trois types d'espaces qui composent l'aire urbaine de Lyon
 - b- indiquez l'étalement urbain
 - c- construisez la légende et donnez un titre au schéma



Titre :



III/ Quels espaces composent l'aire urbaine de Lyon et quelles en sont les dynamiques ?

Activité 2 : À l'aide des diagnostics territoriaux (Ouest lyonnais, Vénissieux, Caluire-et-Cuire) et des expressions projetées au tableau, complétez le tableau ci-dessous.

	L'aire urbaine de Lyon ...		
	Caluire-et-Cuire	Vénissieux	Ouest Lyonnais
... est composée d'espaces variés aux fonctions diverses			
... s'étale en augmentant la mobilité des habitants			



**Activité 3 :
compléter la
légende et le titre du
croquis de l'aire
urbaine**

Titre :



Légende

<u>1- Des espaces variés</u>	<u>2- Des dynamiques spatiales</u>	<u>3- Transports</u>
..... Etalement urbain Espace desservi par des transports collectifs (métro, bus, tramway)
..... Déplacements quotidiens Autoroutes
.....	 Voies ferrées
		■
		▲

DEMARCHE
inductive

COMPETENCES



REPERES
10 principales
aires urbaines

EVALUATION
formative
sommative

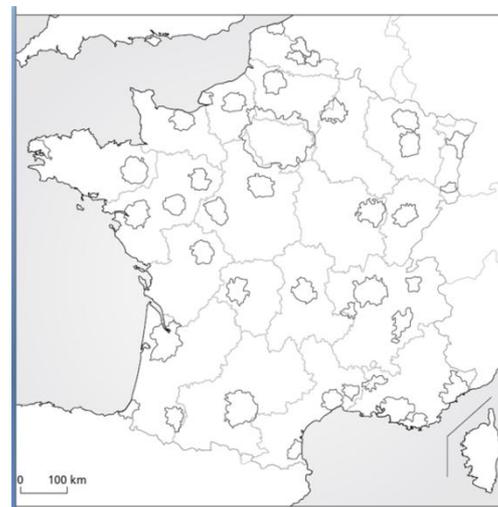
Région Auvergne Rhône-Alpes

Aire urbaine de Lyon

**Territoire
de vie des
élèves**

FRANCE

**IV / Comment les aires
urbaines influencent-
elles le territoire
national ?**



DEMARCHE
cartographie

COMPETENCES



V / Quelles sont les dynamiques de la population française ?

FRANCE

Région

Aire urbaine de Lyon

Territoire de vie des élèves

REPERES
la distribution de la population, les espaces fortement peuplés, les grandes vallées et grands fleuves, les façades maritimes

EVALUATION
formative
sommative

Activité 1 :

- Lecture de la carte de répartition de la population
- Réalisation d'un croquis de synthèse à l'aide du manuel



V / Quelles sont les dynamiques de la population française ?

Activité 2 : Transformer cette trace écrite en une carte mentale :

- En 2016, la France métropolitaine comptait 64.5 millions d'habitants et les territoires ultra-marins environ 2,1 millions d'habitants. La densité moyenne de la France (115 hab./km²) est assez faible par rapport à celle de ses voisins européens .
- La population française est inégalement répartie sur le territoire. Certains espaces sont très peuplés : les grandes vallées fluviales (Seine, Rhône, Loire, Garonne) et les littoraux. Les Français sont majoritairement urbains. Par contre, les régions de montagnes (Alpes du Sud, Pyrénées, Massif central), les plaines et plateaux du centre de la France sont faiblement peuplées.
- Il existe des migrations entre régions. Les vieilles régions industrielles du Nord et de l'Est perdent des habitants alors que les régions du Sud et de l'Ouest sont attractives. Ceci s'explique par un cadre de vie plus agréable. La population française vit de plus en plus dans les métropoles et sur les littoraux.

DEMARCHE
inductive

COMPETENCES



REPERES
les massifs
montagneux

EVALUATION
formative
sommative

FRANCE

Région Auvergne Rhône-Alpes



VII/ Quels sont les dynamiques et les atouts des espaces de faible densité ?

VI / Comment un espace de faible densité exploite ses atouts dans le cadre de la mondialisation : l'exemple de Tignes ?

DEMARCHE
inductive

COMPETENCES



REPERES
les massifs
montagneux

EVALUATION
formative
sommative

Géo 3e - Les espaces productifs - Un espace touristique

Tignes, une station touristique dans la mondialisation



<http://www.toutatice.fr/portail/cms/espace-educ/pole-arts-et-humanites/histoire-geographie-ecjs/traam.1428071413953/academie-de-rennes-traam.1428072079914/hypermedia-et>

DEMARCHE
inductive

COMPETENCES



REPERES
les massifs
montagneux

EVALUATION
formative
sommativ

VII/ Quels sont les dynamiques et les atouts des espaces de faible densité ?

FRANCE

Activité :

-Réalisation d'un croquis de synthèse sur les espaces de faible densité à l'aide des cartes proposées par le manuel

DEMARCHE
inductive

COMPETENCES



REPERES

EVALUATION
sommative



VIII / Comment un pôle industriel ancien s'adapte-il à la mondialisation : l'exemple de Michelin à Clermont-Ferrand ?

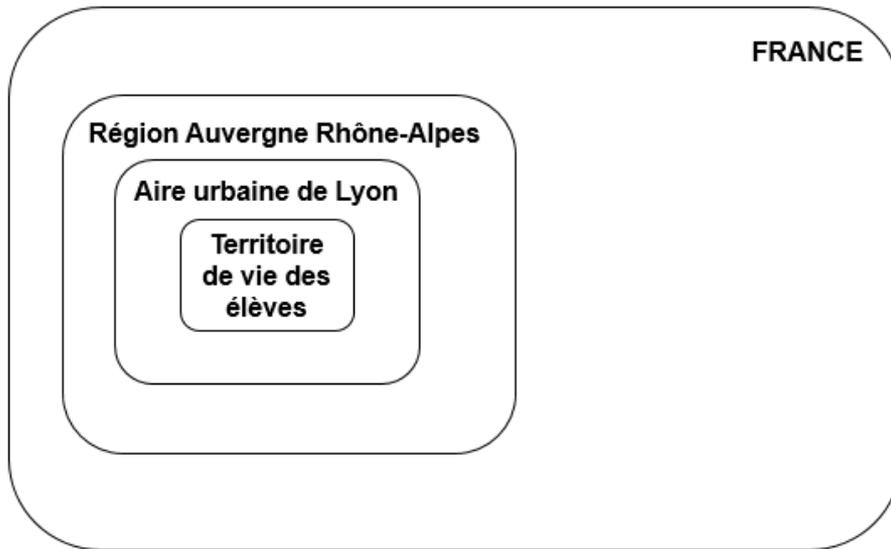


IX/ Comment le vignoble bordelais s'insère-t-il à la mondialisation ?

X/ Comment les espaces productifs français s'adaptent-ils à la mondialisation ?

THEME 1

Dynamiques territoriales de la France



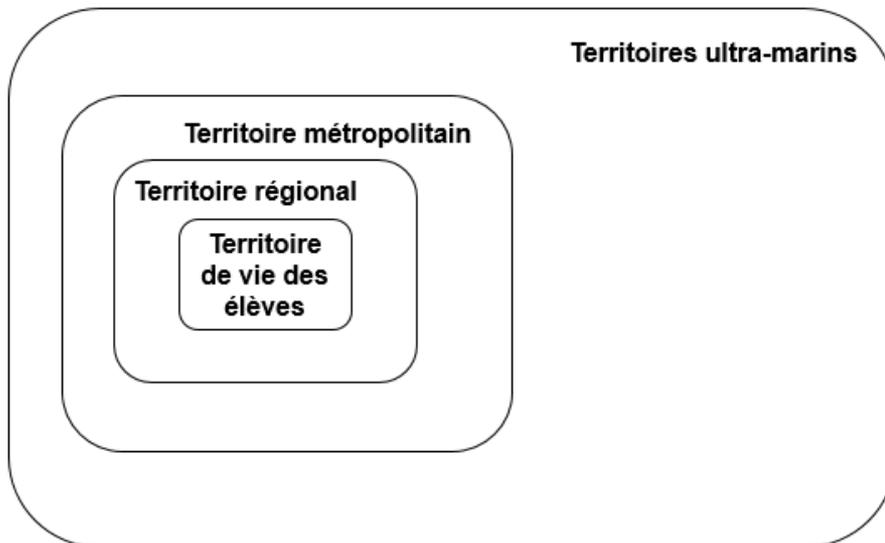
Diagnostic territorial à différentes échelles



Comment aménager afin de réduire les inégalités et difficultés observées et renforcer les atouts de chaque territoire ?

THEME 2

Pourquoi et comment aménager le territoire ?



Thème 2 du programme de géographie 3e

Académie
LYON

Thème 2

Pourquoi et comment aménager le territoire ?

- » Aménager pour répondre aux inégalités croissantes entre territoires français, à toutes les échelles.
- » Les territoires ultra-marins français : une problématique spécifique.

Il s'agit de présenter aux élèves l'aménagement du territoire considéré comme une tentative des pouvoirs publics de compenser les inégalités entre territoires, qu'elles soient économiques, sociales, d'accès aux équipements publics. Ce thème permet de livrer aux élèves les bases des notions renvoyant à l'étude de l'aménagement de l'espace. Il permet notamment de les sensibiliser aux outils et acteurs de l'aménagement français et européen.

Le sous-thème 1 est mis en œuvre à partir d'une étude de cas d'un aménagement local ou/et régional. Les approches de prospective territoriale sont particulièrement intéressantes pour sensibiliser les élèves à la portée de l'aménagement et aux débats qu'il suscite. L'étude de cas est mise en perspective aux échelles nationale et européenne. La démarche se prête à la réalisation d'un croquis de l'organisation du territoire national.

L'étude du sous-thème 2 est conduite à partir de cartes à différentes échelles et d'exemples concrets



Lecture du thème 2 à l'aide de la fiche Eduscol

Académie
LYON



édusCOL Informer et accompagner
les professionnels de l'éducation

CYCLES

2

3

4

> HISTOIRE - GÉOGRAPHIE

S'approprier les différents thèmes du programme

Géographie / classe de Troisième

Thème 2 – Pourquoi et comment aménager le territoire ?

- Aménager pour répondre aux inégalités croissantes entre territoires français, à toutes les échelles.
- Les territoires ultra-marins français : une problématique spécifique.

Thème 2 – Pourquoi et comment aménager le territoire ?

- Aménager pour répondre aux inégalités croissantes entre territoires français, à toutes les échelles.
- Les territoires ultra-marins français : une problématique spécifique.

Extrait du [programme du cycle des approfondissements](#), BOEN n°11 du 26 novembre 2015.

Pourquoi enseigner la question de l'aménagement du territoire en classe de Troisième ?

Ce thème est le seul du programme à être posé sous la forme d'une question et à laquelle la démonstration doit répondre. Il doit conduire le professeur et les élèves à réfléchir et à s'interroger sur les finalités et les modalités de l'**aménagement du territoire**, non pas pris dans le sens de grands travaux publics mais dans un **sens plus vaste** de l'ensemble des actions et/ou des politiques publiques mises en œuvre pour développer le territoire et réduire les inégalités entre les territoires, métropolitains mais aussi ultra-marins.

Le sous-thème 1 porte spécifiquement sur cet objectif de justice territoriale. Ce but n'est pas toujours compatible avec l'autre grand objectif de l'aménagement du territoire qui est d'en améliorer l'efficacité économique, ce qui peut être abordé à travers le sous-thème 2.

Problématique : dans quelle mesure les politiques publiques d'aménagement peuvent-elles réduire les inégalités entre territoires ?

On cherchera de manière prioritaire à faire comprendre à l'élève :

- que les territoires, comme les individus, ne sont pas égaux face à la mondialisation et à la mise en concurrence ;
- que les politiques publiques d'aménagement tentent de **réduire les inégalités entre territoires et de renforcer les atouts de chacun** ;
- comment les démarches de la géographie d'aujourd'hui – comme la **prospective** – permettent de comprendre les territoires et donnent des moyens d'action.

Ce thème est l'occasion de travailler plusieurs compétences du programme et d'investir particulièrement celles qui permettent de comprendre et de participer à un débat citoyen : **coopérer et mutualiser**, organiser son travail en groupe, argumenter pour défendre ses choix, **s'informer** dans le monde du numérique, **raisonner**, justifier une démarche et des choix effectués et **pratiquer différents langages**, notamment celui de la cartographie.

CONTENUS ET NOTIONS

REPERES SPATIAUX

Thème 2 – Pourquoi et comment aménager le territoire ?

- Aménager pour répondre aux inégalités croissantes entre territoires français, à toutes les échelles.
- Les territoires ultra-marins français : une problématique spécifique.

Principaux repères spatiaux à construire

- La (nouvelle) région administrative du collège ;
- les 13 régions métropolitaines ;
- les axes de transport ;
- les grands traits de l'organisation du territoire national ;
- les territoires ultra-marins parmi lesquels les 5 DROM.

CONTENUS ET
NOTIONS

REPERES
SPATIAUX

SOCLE ET
COMPETENCES

Thème 2 – Pourquoi et comment aménager le territoire ?

- Aménager pour répondre aux inégalités croissantes entre territoires français, à toutes les échelles.
- Les territoires ultra-marins français : une problématique spécifique.

Extrait du [programme du cycle des approfondissements, BOEN n°11 du 26 novembre 2015](#).

Pourquoi enseigner la question de l'aménagement du territoire en classe de Troisième ?

Ce thème est le seul du programme à être posé sous la forme d'une question et à laquelle la démonstration doit répondre. Il doit conduire le professeur et les élèves à réfléchir et à s'interroger sur les finalités et les modalités de l'**aménagement du territoire**, non pas pris dans le sens de grands travaux publics mais dans un **sens plus vaste** de l'ensemble des actions et/ou des politiques publiques mises en œuvre pour développer le territoire et réduire les inégalités entre les territoires, métropolitains mais aussi ultra-marins.

Le sous-thème 1 porte spécifiquement sur cet objectif de justice territoriale. Ce but n'est pas toujours compatible avec l'autre grand objectif de l'aménagement du territoire qui est d'en améliorer l'efficacité économique, ce qui peut être abordé à travers le sous-thème 2.

Problématique : dans quelle mesure les politiques publiques d'aménagement peuvent-elles réduire les inégalités entre territoires ?

On cherchera de manière prioritaire à faire comprendre à l'élève :

- que les territoires, comme les individus, ne sont pas égaux face à la mondialisation et à la

Ce thème est l'occasion de travailler plusieurs compétences du programme et d'investir particulièrement celles qui permettent de comprendre et de participer à un débat citoyen : **coopérer et mutualiser**, organiser son travail en groupe, argumenter pour défendre ses choix, **s'informer** dans le monde du numérique, **raisonner**, justifier une démarche et des choix effectués et **pratiquer différents langages**, notamment celui de la cartographie.

CONTENUS ET NOTIONS

REPERES SPATIAUX

SOCLE ET COMPETENCES

PRE-ACQUIS

Thème 2 – Pourquoi et comment aménager le territoire ?

- Aménager pour répondre aux inégalités croissantes entre territoires français, à toutes les échelles.
- Les territoires ultra-marins français : une problématique spécifique.

Quelle est la place du thème dans la scolarité ?

- **Au cycle 3**, les élèves ont découvert les **outils** du géographe (cartes, photographies, SIG...), la question des **Inégalités** entre les habitants du monde, et les préoccupations actuelles du « **mieux habiter** » en ville. Ils ont aussi étudié un écoquartier en CM2. En 5^e et en 4^e, les élèves se sont familiarisés avec des **situations de disparité et d'inégalité géographiques** entre des territoires du monde : continents, États, régions, villes.
- **La classe de 3^e** est l'occasion d'appliquer au territoire français, ultramarin inclus, cette notion d'inégalité, à travers les réponses qui y sont données.
- **Au lycée général, technologique et professionnel**, l'aménagement de la France et les territoires français ultra-marins sont abordés en classe de première.

Quelle est la place du thème dans la scolarité ?

- **Au cycle 3**, les élèves ont découvert les **outils** du géographe (cartes, photographies, SIG...), la question des **Inégalités** entre les habitants du monde, et les préoccupations actuelles du « **mieux habiter** » en ville. Ils ont aussi étudié un écoquartier en CM2. En 5^e et en 4^e, les élèves se sont familiarisés avec des **situations de disparité et d'inégalité géographiques** entre des territoires du monde : continents, États, régions, villes.

CONTENUS ET NOTIONS

REPERES SPATIAUX

SOCLE ET COMPETENCES

PRE-ACQUIS

DEMARCHES

Sous-thème 1 : Aménager pour répondre aux inégalités croissantes entre territoires français, à toutes les échelles

L'étude de cas d'un aménagement permet aux élèves de comprendre les enjeux de l'aménagement du territoire. Si l'échelle locale est possible, ce thème implique d'étudier la **région**, à la fois comme acteur et comme repère spatial. Avec le cas d'aménagement choisi, existant ou projeté, il s'agit de répondre à plusieurs questions : le **pourquoi** permet d'aborder le diagnostic des problèmes mais aussi la **prospectivité** : l'aménagement répond aussi à des besoins futurs présumés. Le **qui** et le **comment** mettent en valeur les acteurs – de l'Union européenne à l'échelle locale – et leurs outils (notamment le financement). On peut aussi réfléchir à la durée (**pour quand ?**). Le choix peut se porter sur :

- les **transports** (port, aéroport, autoroute, LGV) ;
- l'**équipement public** (sportif, scolaire, hospitalier) ;
- la mise en œuvre des politiques urbaines (requalification d'une friche, aide aux quartiers dits sensibles, nouveau quartier, aménagement culturel, récréatif ou sportif) ou bien de **revitalisation rurale** (un projet du programme européen Leader, un parc de loisirs) ;
- un aménagement lié à la **gestion de l'environnement** (parc naturel, classement d'un site...).

L'étude de l'aménagement existant ou projeté, dans le territoire de proximité des élèves ou à l'échelle régionale, se prête particulièrement à la conduite d'une **démarche de prospective territoriale**. En effet, ce thème, qui ne comporte volontairement que deux sous-thèmes, permet de dégager du temps afin de déployer ces nouvelles démarches innovantes avec les élèves.

À partir d'une problématique spécifique, cette démarche peut s'attacher à un travail d'enquête, associant terrain et travail sur des documents de référence et des projets existants, visant à élaborer un diagnostic territorial. Cette première phase peut aboutir à l'écriture de **scenarios prospectifs** relatifs à l'aménagement choisi. Ce peut être l'occasion de rencontrer des **acteurs publics ou privés** de l'aménagement. La démarche s'organise autour de **réalisations concrètes des élèves** : écritures de scenarios, récits prospectifs sur les futurs possibles du territoire, élaboration de posters, croquis et schémas, de cartes... et une participation des élèves à des débats, dans la classe ou hors de la classe.

La mise en perspective permet d'aborder, en relation avec le thème 1, les inégalités et disparités au sein du territoire national et de faire comprendre les grands axes structurants du territoire français. Elle peut passer par le thème abordé dans l'étude de cas (la santé, les transports, la précarité, l'environnement) en replaçant l'aménagement étudié à d'autres échelles.

Un **croquis** de l'organisation du territoire national met en évidence ces grands traits structurants : la centralité parisienne et l'influence des grandes métropoles, l'attrait des façades maritimes, l'organisation des réseaux de transports, les inégalités des dynamismes régionaux... sont des éléments possibles. La présence des territoires ultra-marins sur le fond de carte permet d'introduire l'objet du second sous-thème.

CONTENUS ET NOTIONS

REPERES SPATIAUX

SOCLE ET COMPETENCES

PRE-ACQUIS

DEMARCHES

Sous-thème 2 : Les territoires ultra-marins français, une problématique spécifique

Les territoires ultra-marins partagent plusieurs **traits communs, compris dans la problématique spécifique du lien à la métropole**, par-delà leurs situations à l'échelle du monde, leurs identités et leurs caractéristiques propres. La distance et la discontinuité avec la métropole, l'insularité et l'exiguïté des îles face à l'immensité guyanaise, l'adaptation à la tropicalité des milieux, les fragilités socio-économiques, l'attachement à la République sont des caractères communs qui s'illustrent par des **exemples précis**, en se gardant de tout généralisme. Le sous-thème est également une occasion privilégiée de travailler sur les notions de **risque** et de **développement durable**, déjà connues des élèves et centrales dans l'aménagement des territoires ultra-marins.

Pour traiter ce sous-thème, le programme induit le choix d'une **démarche déductive**, à partir de constats faits aux échelles mondiale, continentale ou régionale, illustrés par quelques exemples.

Celle-ci se fonde sur la lecture et l'analyse de quelques **cartes** à différentes échelles afin de caractériser la situation des territoires ultra-marins. Territoires pleinement français et communautaires, ils sont répartis sur le globe à des milliers de kilomètres de Paris, comme le montre un **planisphère** des territoires ultra-marins français non limité aux seuls DROM. Des **exemples concrets** de trajets réalisés par certains ultra-marins pour se rendre en métropole, pour des raisons professionnelles ou personnelles, permettent de rendre compte des contraintes liées à la distance ou aux coûts de déplacement.

Les cartes à **l'échelle infra-continentale** font apparaître les territoires ultra-marins dans leur **environnement régional**. Ils sont des **nœuds de développement** attractifs pour la population de leurs voisins : Suriname et Brésil pour la Guyane, Antilles pour la Guadeloupe et la Martinique, Comores pour Mayotte, Vanuatu pour la Nouvelle-Calédonie.

De nombreux **exemples concrets** d'aménagements peuvent illustrer cette **difficile insertion** régionale, comme l'inauguration retardée du pont Guyane-Brézil sur l'Oyapock, ou la concurrence touristique entre la Réunion et l'île Maurice voisine.

Un **exemple d'aménagement ultramarin** est nécessaire pour montrer que sa mise en place correspond à une **volonté de réduire des déséquilibres ou des désavantages**, liés aux spécificités évoquées plus haut. Dans l'exemple de la route littorale de la Réunion, qui fait débat, il s'agit de contourner la contrainte du relief et de l'insularité par un grand projet routier. Ce type d'exemple illustre aussi l'articulation et parfois l'opposition entre aménagement et développement durable, sur des territoires à risque. Les projets d'aménagement et de développement du nord de la Nouvelle-Calédonie constituent un autre exemple possible.

Il n'est pas souhaitable d'entreprendre une étude de cas d'un DROM, en revanche faire construire par les élèves un **schéma** simple exprimant les spécificités de ces territoires est parfaitement envisageable. En outre le programme ne se limite pas exclusivement aux départements et régions d'outre-mer et il est possible, sans entrer dans le détail des statuts administratifs, d'évoquer les collectivités de Polynésie ou la Nouvelle-Calédonie.

CONTENUS ET
NOTIONS

REPERES
SPATIAUX

SOCLE ET
COMPETENCES

PRE-ACQUIS

DEMARCHES

PARCOURS
EPI

Thème 2 – Pourquoi et comment aménager le territoire ?

- Aménager pour répondre aux inégalités croissantes entre territoires français, à toutes les échelles.
- Les territoires ultra-marins français : une problématique spécifique.

Quelles sont les contributions du thème aux parcours et aux enseignements pratiques interdisciplinaires ?

Le thème peut s'articuler avec les matières scientifiques dans un EPI « **Transition écologique et développement durable** », sur les questions d'aménagement et d'environnement. Un EPI « **Langues et cultures étrangères** » est également possible avec les Langues vivantes, notamment l'espagnol et l'anglais, autour des territoires ultra-marins dans leur environnement régional.

Le thème peut prendre place au sein du **parcours citoyen** en lien avec l'enseignement moral et civique (débats démocratiques, égalité des chances) et du **parcours Avenir** (métiers de l'aménagement) ou bien encore dans le **parcours Santé** (égalité devant l'accès aux soins).

**CONTENUS ET
NOTIONS**

**REPERES
SPATIAUX**

**SOCLE ET
COMPETENCES**

PRE-ACQUIS

Thème 2 – Pourquoi et comment aménager le territoire ?

- Aménager pour répondre aux inégalités croissantes entre territoires français, à toutes les échelles.
- Les territoires ultra-marins français : une problématique spécifique.

Quels sont les écueils à éviter ?

- Faire l'historique de l'aménagement en France et de la politique de la ville, et multiplier les sigles.
- Étudier l'exemple régional d'aménagement choisi sans le situer dans la perspective de la réduction des inégalités (entre territoires ou entre citoyens), et consacrer trop de temps à l'exemple régional en négligeant l'étude du territoire national.
- Étudier les territoires ultra-marins sans les relier au thème principal, qui concerne les aménagements visant à réduire les inégalités.

**DEMARCHE
prospective**

COMPETENCES



REPERES

EVALUATION

THEME 2 - UN EXEMPLE DE MISE EN OEUVRE

**Territoire
de vie des
élèves**



**Retour rapide sur le diagnostic
territorial réalisé (THEME 1)**
Atouts, faiblesses, inégalités, enjeux :
Voir exemples joints Bilans Brindas,
Caluire et Vénissieux

DEMARCHE
Prospective

COMPETENCES



REPERES

EVALUATION

**Territoire
de vie des
élèves**

Diagnostic réalisé (THEME 1)
Atouts, faiblesses, inégalités, enjeux

**I. Elaborer des scénarios de
prospective :**

Réfléchir et déterminer les aménagements souhaitables, afin d'assurer un développement durable et de réduire les inégalités observées lors de la réalisation des diagnostics territoriaux



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Jeudi 16 février 2017,



Aux élèves de classes de 3ème

- Collège G. Charpak, Brindas
- Collège A. Lassaragne, Caluire-et-Cuire
- Collège P. Eluard, Vénissieux

Lettre de mission

Chers élèves et futurs citoyens,

Dans le cadre de la poursuite de la réflexion engagée autour du développement de l'aire urbaine de Lyon, la Région Auvergne-Rhône-Alpes vous sollicite de nouveau afin d'organiser une exposition :



La mission consiste donc à explorer les futurs possibles de l'aire urbaine de Lyon à l'horizon 2040. L'orientation choisie vise à réfléchir et à déterminer les aménagements souhaitables, afin d'assurer un développement durable et de réduire les inégalités observées lors de la réalisation des diagnostics territoriaux.

Vous travaillerez en équipes afin d'imaginer et de concevoir le territoire dans lequel vous souhaiteriez habiter en 2040. Chaque équipe de collaborateurs réalisera un scénario à l'échelle de son choix (un quartier, une commune, l'Ouest lyonnais, le Grand Lyon, l'aire urbaine de Lyon) et selon la forme de son choix : dessin, schéma, croquis, maquette, logo, carte mentale, flyer, affiche, récit, Chaque production sera accompagnée d'un écrit explicatif et argumentatif.

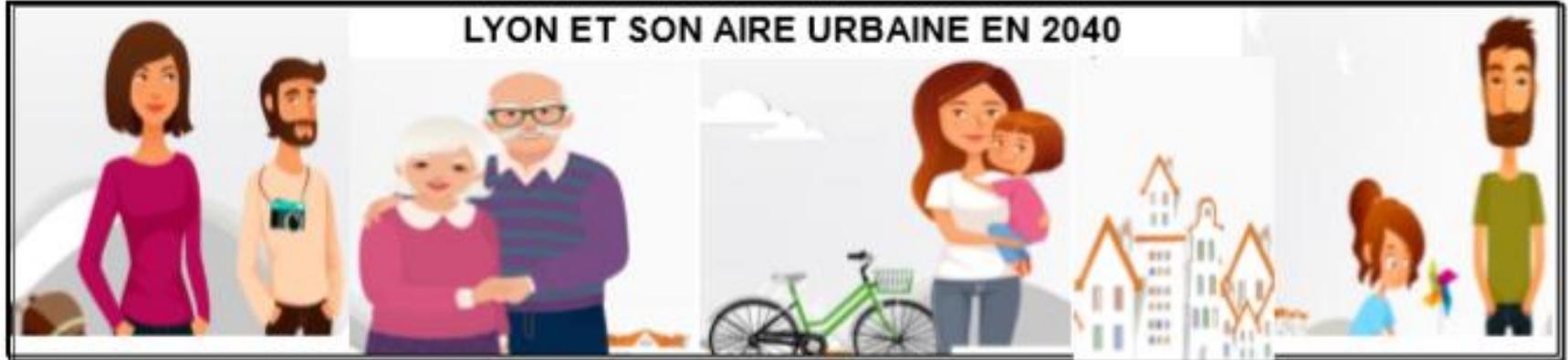
Pour mener à bien l'élaboration de votre scénario, vous êtes vivement invités à consulter et exploiter le dossier remis mais aussi à rencontrer des acteurs locaux : habitants, élus, entrepreneurs, agriculteurs, associatifs, ...

La mission sera conduite selon le calendrier suivant :

- Séances de travail en équipes :
 - o 1-
 - o 2-
 - o 3-
 - o 4-
- Remise du scénario :

Nous savons pouvoir compter sur votre enthousiasme et la rigueur de votre travail et nous vous remercions par avance pour votre implication dans cette nouvelle mission.

Nouvelle
lettre de
mission

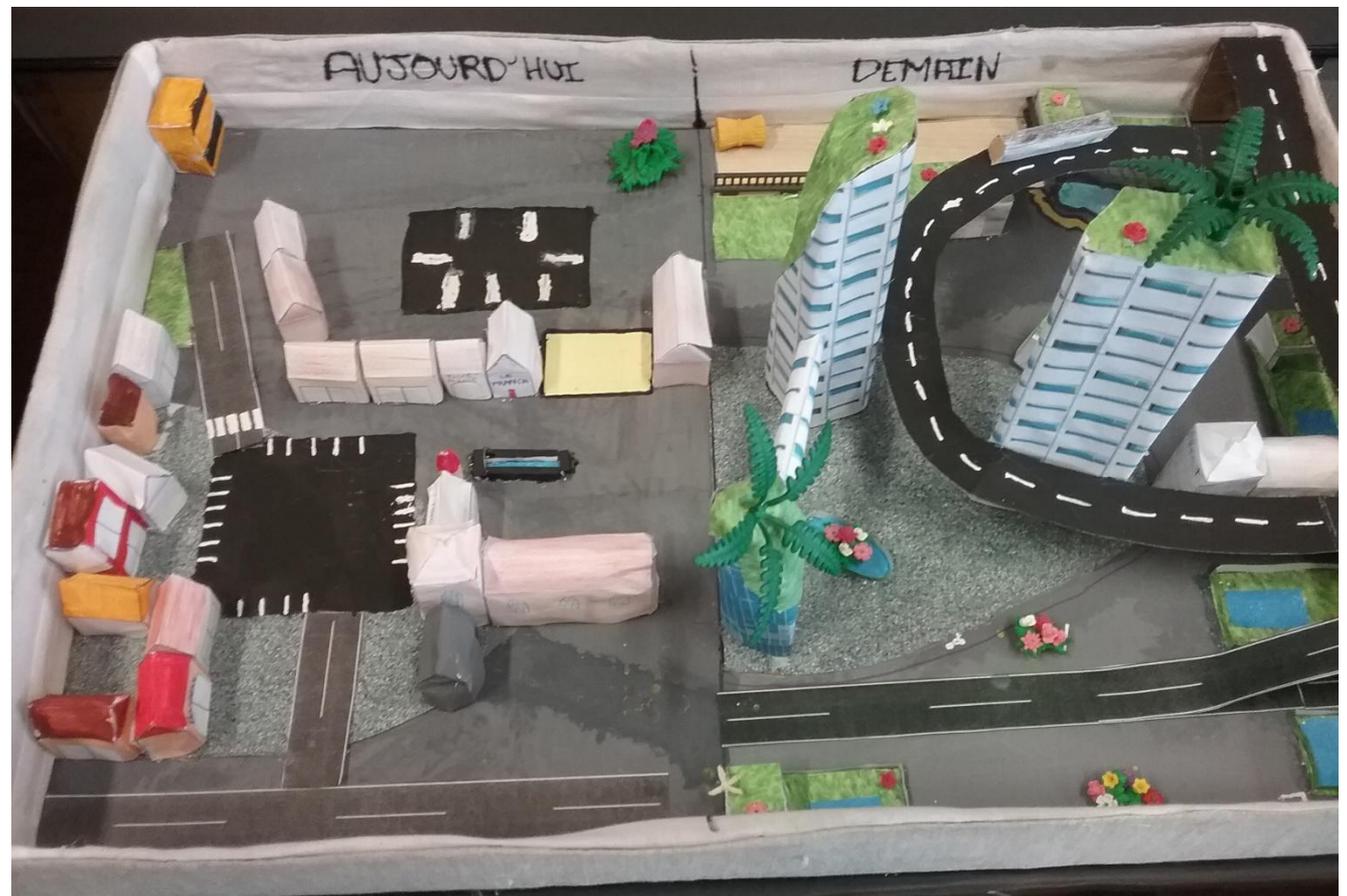


« Faire de la prospective consiste à **explorer quels sont les futurs possibles en germe dans la situation actuelle**, pour aider à la détermination des futurs souhaitables et à l'identification des moyens à mettre en œuvre pour les atteindre.

Se diriger vers des futurs choisis plutôt que vers des futurs subis. »

François de Jouvenelle, *La prospective des territoires urbains sensibles : la construction de scénarios et quelques autres méthodes*, Futuribles

Exemple de production
d'un groupe d'élèves



- Donner aux élèves un sens du futur, les initier à **penser dans le temps long** et à les faire **raisonner** de manière constructive
- Apprendre aux élèves à **être de futurs acteurs du développement durable** de leur territoire et préparer leur **épanouissement professionnel et citoyen**
- Faire comprendre aux élèves qu'ils peuvent **s'emparer de manière positive de l'avenir** de leur territoire de proximité
- Construire les **savoirs géographiques** et **compétences** du programme



I. Elaborer des scénarios

Réfléchir et déterminer les aménagements souhaitables, afin d'assurer un développement durable et de réduire les inégalités observées lors de la réalisation des diagnostics territoriaux

Conclusion : Quels sont les intérêts de la prospective territoriale dans l'aménagement du territoire ?

DEMARCHE
inductive

COMPETENCES

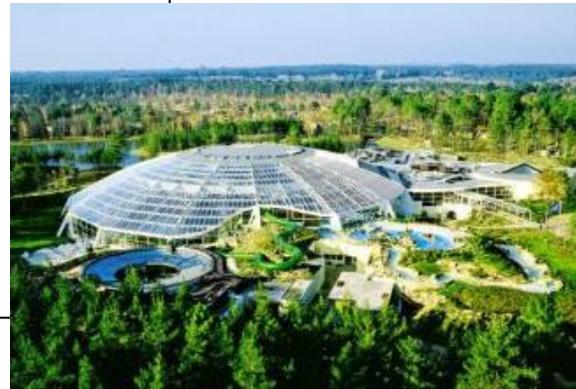


REPERES
La région
administrative
du collège
Les 13 régions
métropolitaines

EVALUATION

II /Aménager la commune rurale de Roybon : quels acteurs ?
Avec quels objectifs ?

Territoire régional



DEMARCHE
inductive

COMPETENCES



REPERES
La région
administrative
du collège
Les 13 régions
métropolitaines

EVALUATION

II /Aménager la commune rurale de Roybon : quels acteurs ? **Avec quels objectifs ?**

Activité- Analyser et comprendre un document (texte et vidéo)

Document 1 Des habitants de Roybon favorables au projet

« Démarré en 2007, porté par la société Pierre et Vacances et soutenu par les collectivités locales (Commune de Roybon, communauté de communes, département, région), le projet Center parcs consiste dans l'implantation d'un village de vacances au sud-ouest de Roybon, sur une superficie de 200ha. Un Center Parcs regroupe un grand nombre de bungalows (1000 prévus ici) dans un cadre naturel. Au centre du domaine se trouve le « dôme », une vaste zone couverte regroupant une grande piscine, des restaurants, des commerces, des activités sportives et ludiques.

Ce projet va permettre de :

- développer des emplois : 700 directs et 14 emplois induits dans la région
- générer des recettes au niveau communal, intercommunal, départemental et régional : près de 3 millions d'euros chaque année
- dynamiser dans les communes environnantes les activités orientées vers les touristes. »

site de l'association Vivre en Chambaran, vivre-en-chambaran.org

Document 2 Un documentaire diffusé dans l'émission « Envoyé spécial » sur France 2, 29/01/15
A retrouver sur internet avec le lien https://www.youtube.com/watch?v=emB-5JsXV_w
Regardez les 7 premières minutes.

DEMARCHE
inductive

COMPETENCES



REPERES
La région
administrative
du collège
Les 13 régions
métropolitaines

EVALUATION

1. Quel projet est prévu à Roybon, dans la forêt de Chambaran?

.....
.....
.....

2. A l'aide des deux documents, complétez le tableau ci-dessous.

Les acteurs favorables au projet de Center Parcs	Les opposants au projet de Center Parcs
Leurs arguments : pourquoi sont-ils pour ?	Leurs arguments : pourquoi sont-ils contre ?

3. Quelle place les citoyens prennent-ils dans ce projet d'aménagement ?

DEMARCHE
inductive

COMPETENCES

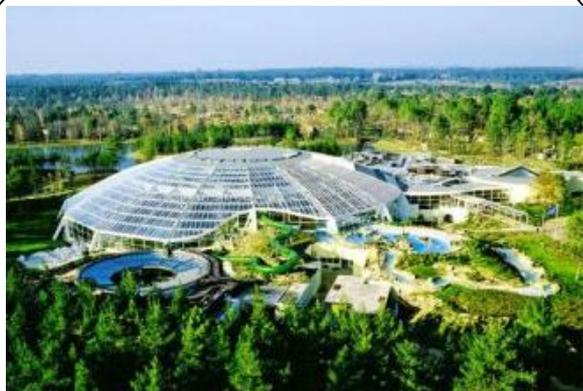


REPERES

EVALUATION

II / Aménager la commune rurale de Roybon : quels acteurs ? Avec quels objectifs ?

Territoire métropolitain



III / Pourquoi et comment aménager le territoire métropolitain ?

DEMARCHE
inductive

COMPETENCES



REPERES Les axes de transport
Les grands traits de l'organisation du
territoire national

III / Pourquoi et comment aménager le territoire métropolitain ?

Etape 1 Identifier les inégalités entre les territoires et les aménagements

**A partir de la
carte de
l'organisation
du territoire
et de
documents
sur le Louvre-
Lens.**

1. Carte 2 p.304 Quel espace domine l'organisation du territoire français ?
.....
.....
2. Quels contrastes existent entre les autres espaces du territoire ?
.....
.....
.....
3. Carte p.303 Quels aménagements de transport sont prévus pour compenser les inégalités ?
.....
.....
4. Document 1 p.294 Quel aménagement a été fait à Lens pour aider ce territoire en crise ?
.....
Document 3 p.296 L'objectif est-il atteint ?
.....
.....



Etape 2 Réaliser un croquis

A faire sur la feuille ci-jointe

A Construire la légende du croquis

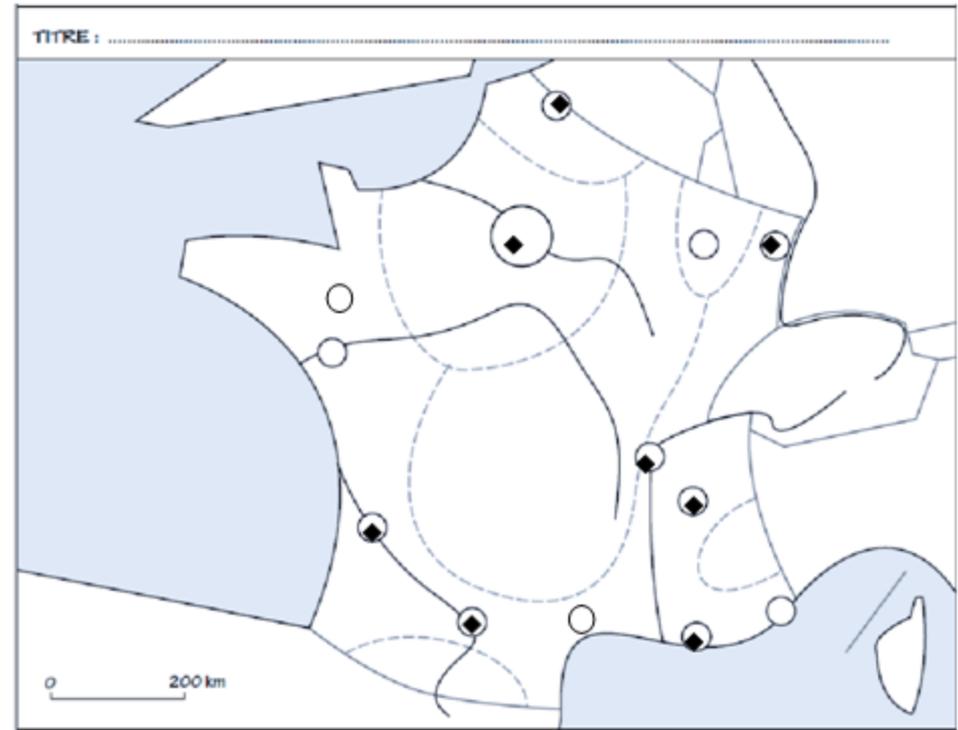
1. A l'aide du travail précédent, complétez les de manquants.

B Compléter le croquis

2. Complétez le croquis avec les figurés choisis.
3. Ajoutez le nom des métropoles, des fleuves, d
4. Donnez un titre au croquis.

4. Document 1 p.294 Quel aménagement a été fait à Lens

Document 3 p.296 L'objectif est-il atteint ?



I Des territoires inégalement dynamiques	II Des aménagements pour réduire les inégalités entre territoires
○ LGV en construction ou projet
□ La grande région parisienne, cœur du territoire national	◆ Quartiers prioritaires (politique de cohésion urbaine)
□ Equipement décentralisé (Louvre Lens)
□	□ Zones de revitalisation rurale
□	
□	

DEMARCHE
inductive

COMPETENCES



REPERES

EVALUATION

Etape 3 Compléter une carte mentale pour retenir l'essentiel

Parler d'aménagement du territoire c'est poser quatre grandes questions :

- Pourquoi aménager les territoires ? Quels sont les objectifs ?
- Quels acteurs interviennent ?
- Quels aménagements sont réalisés ?
- Quelles démarches sont utilisées ?

En utilisant votre travail de géographie prospective pour imaginer un aménagement local, l'étude faite sur Roybon et le travail fait à l'échelle nationale, complétez la carte mentale ci-jointe.



ETAPE 1- Quel est le diagnostic des territoires ultramarins ?

- Quels sont les atouts et les handicaps des territoires ultramarins ?

Territoires ultra-marins

IV Comment l'aménagement des territoires ultramarins répond-il à des besoins spécifiques ?

DEMARCHE
déductive

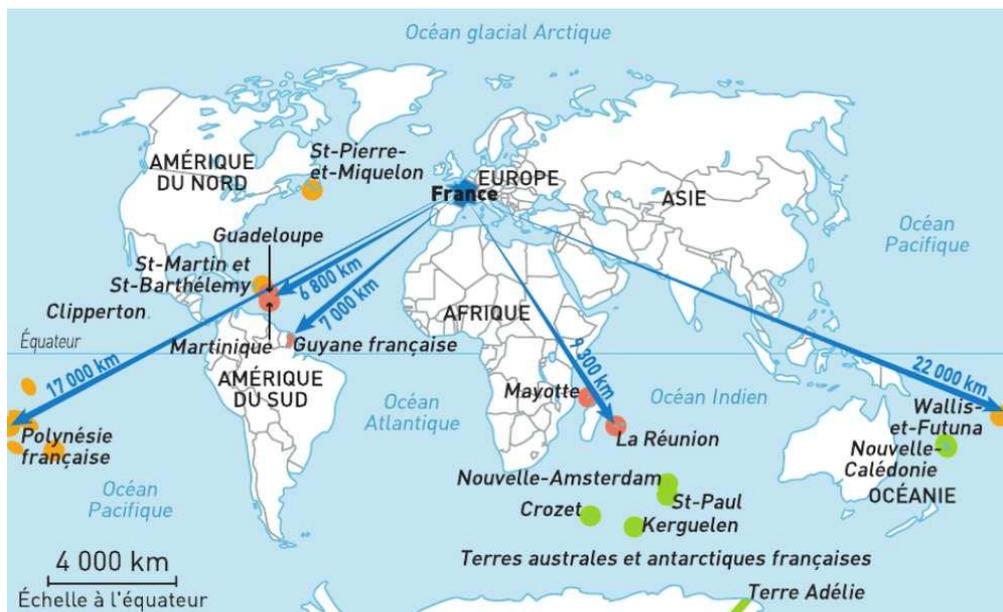
COMPETENCES



REPERES
Les territoires
ultramarins

EVALUATION

ETAPE 1- Quel est le diagnostic des territoires ultramarins ?



Territoires ultra-marins

**IV Comment
l'aménagement
des territoires
ultramarins
répond-il à des
besoins
spécifiques ?**

DEMARCHE
déductive

COMPETENCES



REPERES
Les territoires
ultramarins

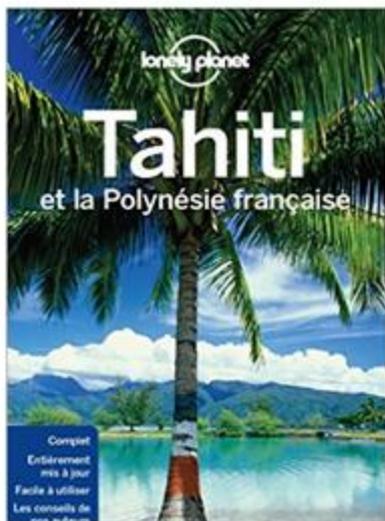
EVALUATION

ETAPE 1- Quel est le diagnostic des

Territoires ultra-marins

Activité- Raisonner, justifier une démarche et les choix effectués :

En groupe, retrouvez les éléments qui justifient les affirmations du tableau ci-dessous grâce à votre travail précédent et dans les documents suivants : Doc 5 p 325, Doc 1 p 316, Doc 1 p 324



Guide de voyage Lonely Planet

La première estimation de trajectoire fait passer le prochain cyclone à proximité de La Réunion

Par Gilbert Hoar | Publié le 02/03/2017 à 18:46, mis à jour le 02/03/2017 à 20:14

La probabilité de la formation d'une tempête tropicale est très forte ce samedi. Météo France prévoit qu'elle atteindra le stade de cyclone tropical intense mardi 7 mars dans le Nord de La Réunion.



<http://la1ere.francetvinfo.fr/reunion/premiere-estimation-trajectoire-fait-passer-prochain-cyclone-proximite-reunion-449015.html>

DEMARCHE
déductive

COMPETENCES



REPERES
Les territoires
ultramarins

EVALUATION

ETAPE 1- Quel est le diagnostic des

Territoires ultra-marins

Doc	Des caractéristiques communes des territoires ultramarins		Doc
	Handicaps	Atouts	
	<p>Accessibilité :</p> <ul style="list-style-type: none">- éloignement de la métropole, isolement (discontinuité géographique)- insularité (sauf la Guyane) <p>Contraintes :</p> <ul style="list-style-type: none">- latitudes tropicales (sauf Saint-Pierre et Miquelon)- risques naturels (cyclones, séisme, volcanisme...) <p>Fragilités socio-économiques et dépendance de la métropole</p>	<p>Présence mondiale de la France grâce à la ZEE</p> <p>Diversité des milieux naturels et paysages Espaces touristiques attractifs</p>	

Vos choix sont à justifier :

.....

.....





ETAPE 1- Quel est le diagnostic des territoires ultramarins ?

- Quels sont les atouts et les handicaps des territoires ultramarins ?
- Quelle est la place des territoires ultramarins dans leur environnement régional ?

Territoires ultra-marins

IV Comment l'aménagement des territoires ultramarins répond-il à des besoins spécifiques ?

DEMARCHE
déductive

COMPETENCES



REPERES
Les territoires
ultramarins

EVALUATION



Décryptage : le pont sur l'Oyapock

<https://www.youtube.com/watch?v=tEQ9DVwximw>

DEMARCHE
déductive

COMPETENCES



REPERES
Les territoires
ultramarins

EVALUATION

ETAPE 2- Comment l'aménagement du territoire peut-il réduire les contraintes et les fragilités de la France d'outre-mer ?

Un exemple d'aménagement : la Nouvelle Route du Littoral sur l'île de La Réunion



Territoires ultra-marins

IV Comment l'aménagement des territoires ultramarins répond-il à des besoins spécifiques ?

débat